

Réf: Dossier 299287

Avis de constitution

SOCIETE « DIVINE CAVE »

Siège ABIDJAN PORT-BOUET GONZAQUE VILLE NON  
LOIN DU TERMINUS DES BUS SOTRA , Lot N/D, Ilot N/D

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 01 Mars 2024, et enregistrés au CEPICI le 18 Mars 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « DIVINE CAVE »

Objet : Vente de boissons, spiritueux et divers, et pour la réalisation de l'objet social, l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles, l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux, la prise en location gérance de tous fonds de commerce, la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN PORT-BOUET GONZAQUE VILLE NON  
LOIN DU TERMINUS DES BUS SOTRA , Lot N/D, Ilot N/D

Dirigeant(s) Mlle KOUAME AMENAN MARIE-CLAIRE  
(GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-03553 du 17/04/2024 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°21753/GTCA/RC/2024 du 17/04/2024

